

Être un bon randonneur :

- **Éviter** de randonner par grand vent ou gel
- **Vérifier** les périodes de chasse auprès de la mairie
- **Rester** sur les chemins balisés
- **Respecter** la biodiversité
- **Ne jeter** aucun déchet dans la nature
- **Bannir** les feux de forêts

À ne pas manquer :

La **Halte Nautique** est ouverte de mai à fin septembre, pour une pause fraîcheur ou un repas à l'ombre des arbres au bord de l'eau.

Autres services : aire de camping-car, de bivouac et cabanes, station de réparation et gonflage vélo, tables de pique-nique, rack à vélo...



Cette randonnée vous a plu ?

Continuez d'arpenter le territoire du Sud-Nivernais grâce aux **fiches randos disponibles** sur :



Ou à

l'Office de Tourisme Sud Nivernais

Place du Champ de Foire

58300 DECIZE



Vous rencontrez un problème,
utilisez **SURICATE**

SUD NIVERNAIS COMMUNAUTÉ

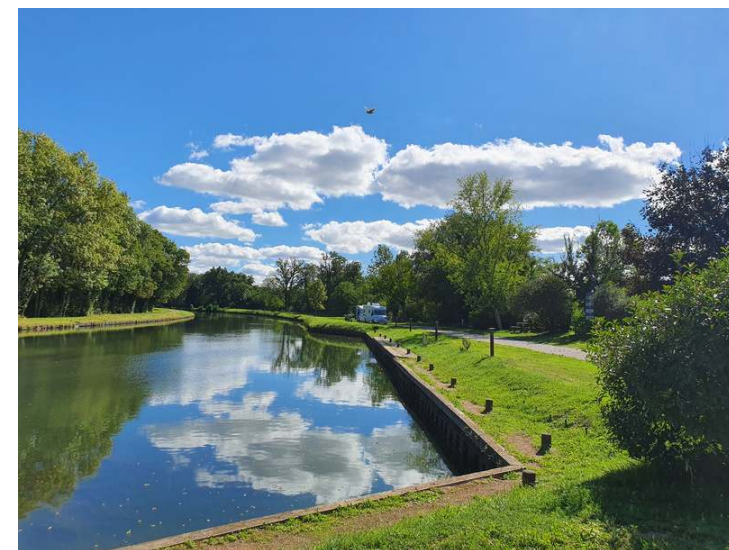
2 Rue du Port de la Jonction

58300 DECIZE

Téléphone : 03 86 77 09 45



RANDONNÉES SUD NIVERNAIS



FLEURY-SUR-LOIRE

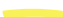
Balade du Vieux Glaut

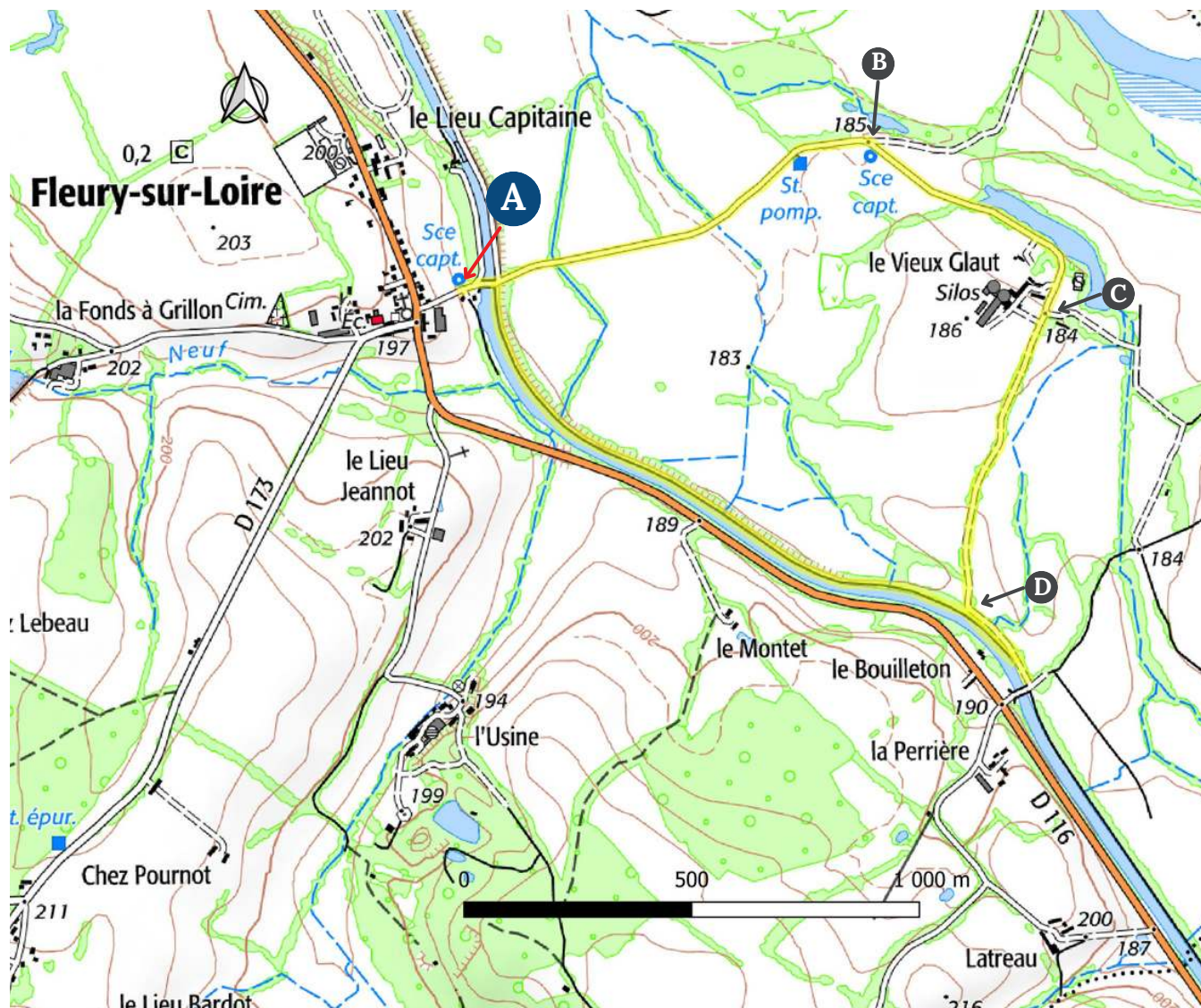
→ 4 Km

FLEURY-SUR-LOIRE

Balade du Vieux Glaut

4 km - 1h

Balisage jaune 



A Départ de la Halte Nautique de Fleury-sur-Loire

Laisser la Halte Nautique sur la droite et se diriger en direction du pont du canal latéral à la Loire en face sur le Chemin dit « du Vieux Glaut ».

Le traverser et continuer tout droit sur la petite route.




B À la première intersection, laisser le Chemin de la Loire à gauche et continuer sur la route à droite.

C À l'embranchement, continuer tout droit sur le chemin.

D Face au canal, continuer sur le chemin qui le longe à gauche.* Reprendre la véloroute avant le pont à droite pour rejoindre le point de départ.

* Possibilité de prendre à gauche par la véloroute du Canal latéral à la Loire pour rejoindre le centre bourg d'Avril-sur-Loire (point de départ de deux chemins de randonnées — 5,5 km et 10 km).

Comprendre le balisage

-  Bonne direction
-  Changer de direction
-  Mauvaise direction